

# Réunion virtuelle du Groupe consultatif d'experts sur les contrôles stratégiques

## Sommaire des résultats et des recommandations

17 mai 2023

Chers collègues,

Le [Groupe consultatif d'experts sur les contrôles stratégiques](#) de l'Agence mondiale antidopage (AMA) s'est réuni virtuellement les 3 et 13 avril 2023 et a principalement discuté des sujets suivants :

- L'ajout de mesures pour mieux identifier les sportifs lors des contrôles et l'examen de critères pour rendre obligatoire la conservation d'échantillons à long terme, dans le cadre d'un effort visant à prévenir et à détecter l'utilisation de substituts et à assurer une meilleure harmonisation entre les organisations antidopage (OAD) dans ces deux domaines.
- Les améliorations visant ADAMS qui ont été planifiées, élaborées et mises en place ces six derniers mois, y compris la création du [Groupe de travail sur les contrôles d'ADAMS](#), ainsi qu'une mise à jour au sujet de la feuille de route informatique de l'AMA pour 2023 et de l'application sans papier [DCO Central](#).
- Les résultats d'un premier examen analytique des critères révisés de gravité spécifique convenant pour les échantillons d'urine, critères qui ont été intégrés au Standard international pour les contrôles et les enquêtes (SICE) en 2020.
- Des mises à jour sur la mise en oeuvre du Passeport biologique de l'athlète (PBA) et du dépistage à partir de gouttes de sang séché (DBS).
- La création d'un groupe de travail composé de membres du Groupe consultatif d'experts sur les contrôles stratégiques, qui fera un examen partiel du [Document technique pour les analyses spécifiques par sport](#) (DTASS) – le but étant d'envisager d'éventuelles améliorations après huit (8) ans d'application par les OAD –, et la création d'un autre groupe de travail qui contribuera au développement du projet DBS.
- Le calendrier du processus mondial de révision du Standard international pour les contrôles et les enquêtes (SICE), dans le cadre de la révision du Code et des Standards pour 2027.

Un sommaire des principaux résultats de la rencontre et des recommandations figure ci-dessous.

## 1. Mesures pour confirmer l'identification des sportifs et critères de conservation obligatoire des échantillons

Le Groupe consultatif d'experts sur les contrôles stratégiques a poursuivi la discussion sur les moyens de prévenir et de détecter l'utilisation de substituts, conformément à la demande formulée par le Comité exécutif de l'AMA à la suite de l'enquête de cette dernière sur les anomalies du programme antidopage de la Fédération internationale d'haltérophilie. Le Groupe a aussi abordé le besoin de mieux harmoniser le type de pièce d'identité avec photo que le sportif doit présenter au moment du contrôle, les critères entourant l'identification par un tiers ainsi que la possibilité de prendre, dans certaines circonstances lors du prélèvement de l'échantillon, une photo du sportif sélectionné afin de valider son identité. On a aussi discuté des exigences concernant la section de la photo du sportif dans le profil d'ADAMS, et des possibilités d'amélioration pour faciliter l'identification.

Le Groupe a aussi reconnu que certaines OAD pourraient désirer obtenir plus de conseils au sujet du stockage à long terme des échantillons et des stratégies d'analyses additionnelles. Tout critère obligatoire devrait être fondé sur des données scientifiques et sur les risques associés au sport concerné. Il a été question d'un possible resserrement des critères de supervision de la conformité des OAD en ce qui concerne leur stratégie d'analyses additionnelles. Ces sujets – identification des sportifs, stockage à long terme et analyses additionnelles – sont à l'ordre du jour de la prochaine réunion du Groupe prévue pour le second semestre de 2023. Toute modification proposée dans ces domaines fera partie du processus de révision et de consultation du SICE.

### ➤ **Résultat/recommandation n° 1 :**

- a) *Des critères d'identification des sportifs et d'identification par des tiers devraient être élaborés afin que le processus soit uniforme pour toutes les OAD et tous les sportifs. On recommande que le type de photo versée au profil du sportif dans ADAMS réponde à des critères précis et que la photo soit toujours à jour, le but étant d'aider les OAD et le personnel de prélèvement d'échantillons à identifier le sportif. Il faudrait peut-être bonifier l'article 5.3.4 du SICE pour y inclure, à la suite de consultations auprès des partenaires, d'autres directives sur les critères acceptables d'identification du sportif.*
- b) *Tout critère obligatoire pour le stockage à long terme d'échantillons devrait reposer sur les recommandations des laboratoires et des unités de gestion du Passeport biologique de l'athlète (UGPBA), ainsi que sur toute autre information ou renseignement crédible. L'article 4.7.3 du SICE doit être étoffé, si nécessaire, et sous réserve d'approbation par les parties concernées.*

## 2. Améliorations d'ADAMS, feuille de route informatique de l'AMA pour 2023 et application sans papier DCO Central

Le Groupe consultatif d'experts sur les contrôles stratégiques a été informé des dernières améliorations apportées à ADAMS et du contenu de la feuille de route informatique de l'AMA pour 2023. Celle-ci comprend le lancement du module du Passeport biologique de l'athlète Next Gen, ainsi que l'ajout, à l'été de 2023, d'une fonctionnalité pour la sélection et la déclaration des échantillons stockés à long terme (plus de trois mois). Le Groupe a aussi pris connaissance des plus récents développements concernant une interface de programmation d'applications (API) qui, moyennant des frais, fera le lien entre ADAMS et d'autres systèmes. Ainsi, les OAD qui utilisent ces systèmes pourront accélérer le versement dans ADAMS des documents nécessaires à leur conformité et éviter d'avoir à saisir plus d'une fois les formulaires de contrôle du dopage (FCD).

L'AMA a présenté une proposition visant à améliorer, dans ADAMS, la communication et le suivi avec les laboratoires concernant les échantillons exigeant une analyse rapide (traitement en moins de 20 jours), le but étant de faciliter la gestion des échantillons de sportifs qui pourraient participer à de grandes manifestations.

L'AMA a aussi informé le Groupe de la création du groupe de travail sur les contrôles d'ADAMS. Ce dernier fournira des conseils d'experts et des recommandations au département des Contrôles et au département TI, données et développement numérique de l'AMA quant à l'utilisation d'ADAMS et de ses écosystèmes en lien avec la planification, la réalisation, la surveillance et le rapport des contrôles par les OAD. Le nouveau groupe de travail réunit des experts antidopage qui utilisent régulièrement les écosystèmes d'ADAMS et qui ont une expérience opérationnelle des activités de contrôle menées par les fédérations internationales et les organisations antidopage régionales ou nationales.

Enfin, le Groupe consultatif d'experts sur les contrôles stratégiques a été mis au courant des derniers développements concernant l'application sans papier de l'AMA (DCO Central). On l'a aussi informé des résultats de l'atelier concernant les utilisateurs, nouveaux ou existants, de DCO Central lors du Symposium annuel 2023 de l'AMA ainsi que des commentaires reçus durant cet événement à propos de l'équipement de prélèvement des échantillons.

➤ **Résultat/recommandation n° 2 :**

*Le Groupe consultatif d'experts sur les contrôles stratégiques a recommandé que l'AMA accorde la priorité à l'amélioration des fonctionnalités de DCO Central et que des ressources adéquates soient allouées à ce projet afin de favoriser l'élimination du papier pour les prélèvements d'échantillons. Il a aussi recommandé que le système de suivi amélioré des échantillons nécessitant une analyse rapide dans ADAMS soit également inclus dans les projets à venir pour les OAD et les laboratoires.*

### **3. Examen analytique des critères révisés de gravité spécifique**

En mars 2020, les critères de gravité spécifique d'un échantillon d'urine convenant pour l'analyse ont été révisés et inscrits dans le SICE : *Pour les échantillons d'un volume minimal de 90 ml et de moins de 150 ml, gravité spécifique mesurée à 1,005 ou plus avec un réfractomètre, ou à 1,010 ou plus avec des bandelettes urinaires. Pour les échantillons d'un volume de 150 ml ou plus, gravité spécifique mesurée à 1,003 ou plus avec un réfractomètre uniquement.* Trois (3) ans après l'entrée en vigueur de ces critères, l'AMA a fait une première analyse des données pertinentes dans ADAMS. L'exercice révèle que deux (2) échantillons d'urine sur trois (3) qui ne répondaient pas aux critères de gravité spécifique précédents (qui avaient été considérés comme étant dilués avant la modification de critères) répondaient aux critères révisés. Au cours des trois (3) dernières années, c'est plus de 14 000 prélèvements qui ont été réalisés sans demande d'échantillon supplémentaire, comparativement à l'application des critères d'acceptation précédents. Ce changement, qui était appuyé par le groupe d'experts de laboratoires de l'AMA, a réduit considérablement les coûts pour les OAD et a permis aux sportifs de diminuer le temps consacré aux contrôles antidopage. Aucune incidence sur le niveau de détection des substances interdites n'a été relevée.

### **4. PBA et projet DBS**

L'équipe du PBA de l'AMA a informé le Groupe consultatif d'experts sur les contrôles stratégiques des dernières avancées concernant le module stéroïdien du PBA, qui servira non seulement pour les

échantillons d'urine mais aussi pour les échantillons de sang veineux (sérum)<sup>1</sup>. Ce module devrait être particulièrement utile pour détecter les abus de testostérone et de substances apparentées chez les sportives. Le Groupe a aussi reçu une mise à jour au sujet du module endocrinien<sup>1</sup> du PBA, avec lequel on vise à améliorer la sensibilité de la détection de l'hormone de croissance grâce au profilage longitudinal de deux de ses biomarqueurs. Les deux modules seront disponibles à l'été 2023 avec le lancement de leur version Next Gen dans ADAMS. Pour la mise en œuvre, les OAD auront accès à des questions-réponses. Le Groupe a aussi été informé de la tenue d'un projet pilote de recherche visant à valider un nouvel outil du module stéroïdien du PBA qui sert à détecter l'échange d'urine (p.ex., en cas de substitution d'échantillons), avec confirmation ultérieure par analyse de l'ADN.

En ce qui concerne le projet DBS, le Groupe a accepté, compte tenu de la dissolution du comité de pilotage sur les contrôles à partir de gouttes de sang séché à la fin de 2022, de jouer un rôle plus actif dans les stratégies de sa mise en œuvre. Ainsi, un sous-groupe de ses membres se penchera sur la création d'une stratégie de contrôle des échantillons de gouttes de sang séché axée sur les capacités d'analyse actuelles. Il sera en communication directe avec le groupe de travail technique DBS – qui étudiera la mise en place uniforme et à grande échelle de l'analyse de gouttes de sang séché dans les laboratoires accrédités par l'AMA, et fournira des conseils d'experts des recommandations et orientations à la direction de l'AMA concernant le développement de ce type d'analyse et l'uniformisation de l'équipement de prélèvement. Le groupe de travail technique DBS rendra compte au groupe consultatif d'experts de laboratoires.

➤ **Résultat/recommandation n° 3 :**

- a. *En lien avec les stratégies de contrôle concernées, le Groupe consultatif d'experts sur les contrôles stratégiques aidera à la rédaction de questions-réponses sur les deux nouveaux modules du PBA.*
- b. *Le Groupe consultatif d'experts sur les contrôles stratégiques élaborera des stratégies de contrôle (p. ex., guide pour les contrôles) pour l'utilisation d'échantillons de gouttes de sang séché par les OAD.*

## **5. Examen du Document technique pour les analyses spécifiques par sport (DTASS)**

Le DTASS, qui est entré en vigueur en 2015, fait désormais partie du programme de contrôles de toutes les OAD. Huit (8) ans plus tard, le Groupe consultatif d'experts sur les contrôles stratégiques a accepté de procéder à son examen pour déterminer, à partir d'une analyse des données d'ADAMS, les aspects à réviser éventuellement. Un groupe de travail de cinq membres du Groupe et du personnel de l'AMA analysera les données existantes dans ADAMS et formulera ses premières recommandations concernant des propositions de modification lors de la prochaine réunion du Groupe, prévue pour le second semestre de 2023. Comme par le passé, les OAD seront consultées au sujet de toute modification importante apportée au DTASS.

➤ **Résultat/recommandation n° 4 :**

*Le groupe de travail issu du Groupe consultatif d'experts sur les contrôles stratégiques examinera les données d'ADAMS pour la période 2015-2023 et présentera ses premières recommandations*

---

<sup>1</sup> Il n'est pas obligatoire d'utiliser cette nouvelle méthode; c'est-à-dire qu'on y aura recours si l'OAD en fait la demande et en fonction des disponibilités des laboratoires.

*concernant des propositions de modification lors de la prochaine réunion du Groupe, prévue pour le second semestre de 2023.*

## 6. Calendrier du processus mondial de révision du SICE

Le Groupe consultatif d'experts sur les contrôles stratégiques a été informé du calendrier proposé pour le processus de révision du Code mondial antidopage 2021 et des Standards internationaux (y compris le SICE), qui débutera au cours du dernier trimestre de 2023. Le SICE sera renommé « SIC », en raison de l'élaboration d'un nouveau Standard international pour les renseignements et les enquêtes dans le cadre de ce processus mondial de révision du Code mondial antidopage 2021 et des Standards internationaux. Les nouvelles versions entreront en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2027.

Nous espérons que cette mise à jour vous sera utile. Si vous avez des commentaires ou des questions sur ce qui précède, veuillez communiquer avec l'AMA à l'adresse [testing@wada-ama.org](mailto:testing@wada-ama.org).

Merci de votre engagement continu envers le sport propre.

Cordialement,

**Tim Ricketts**



Directeur, Contrôles

**Matt Fedoruk**



Président, Groupe consultatif d'experts sur les contrôles stratégiques